

Conseil : camping et communes nouvelles



Le maire Alain Frisoni (au centre) a fait un bref rappel sur le projet de maison médicale. C. Tellier

Le conseil municipal de Saint-Béat s'est réuni le 30 mars à 18 heures à la mairie. Alain Frisoni, le maire, a ouvert la séance sur cinq demandes de préemption de droit urbain, chacune validée, avant d'annoncer qu'une bonne nouvelle venait de tomber. «On vient d'apprendre que l'État nous accorde une aide supplémentaire pour les travaux à l'école», explique-t-il avant de passer au dossier suivant, celui des «communes nouvelles» qui consiste au regroupement de plusieurs collectivités afin de les rendre plus fortes et palier à leur appauvrissement. Seraient prêtes à ne former qu'une les communes d'Arlos, Lez et Saint-Béat ; Fos et Argut Dessous devant faire connaître très vite leur position. Sujet ayant fait l'objet de remarques sur les tenants et les aboutissements de ce regroupement et sur lesquelles le maire a fait savoir que des réunions de travail étaient en cours et des informations plus claires seraient données à mesure des avancées. Concernant le contournement de la déviation dans le village, le maire et Pierre Sanchez, l'un de ses adjoints, ont fait entendre leur mécontentement. «Il faut arrêter ces réunions tous les deux mois qui ne servent à rien. La DREAL a déjà pris sa décision ! Il va falloir se battre», lance Pierre Sanchez. Des autres points à l'ordre du jour, Alain Frisoni a parlé du nouveau camping prévu sur la commune de Lez, faisant savoir que suite à l'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre, trois cabinets sur huit avaient été retenus. À savoir que l'opération globale du futur camping se chiffre à 580 000 € et sera subventionnée à hauteur de 464 000 €. Le maire a enchaîné sur la mise à disposition du Moulin des arts qui hébergera des expositions de peintures, photographies, sculptures... L'objectif pour la municipalité étant de faire vivre ce lieu et d'y proposer en parallèle des visites journalières. Les questions diverses ont clôturé la réunion avec quelques échanges sur la construction d'une ou deux maisons médicales sur le canton, projet structurant pour la vallée mais qui fait actuellement débat. C. Tellier